

# APPART' GAME

## LE JEU D'ÉNIGMES



« *Monsieur Indiana a disparu ! Aidez-moi à le retrouver...* ». C'est par ces mots que démarre le jeu créé de toutes pièces par la direction de la Cohésion sociale et des Solidarités.

Totalement innovante en France, cette initiative reprend les codes d'un escape-game pour inciter la population ulissienne à prendre conscience de son cadre de vie et de l'importance de l'entretenir.

### Comment ça marche ?

Les joueurs sont plongés immédiatement dans un scénario bien ficelé : il s'agit de comprendre pourquoi et où est parti monsieur Indiana en fouillant son appartement à la recherche d'indices. Le dit appartement est un logement mis à disposition par le bailleur CDC Habitat. En parcourant les différentes pièces, les participants devront résoudre l'énigme dans un temps donné.

### À qui cela s'adresse-t-il ?

Cette sensibilisation est particulièrement destinée aux nouveaux locataires du bailleur, identifiés via les commissions d'attribution des logements (CAL), ainsi que les Ulissiens orientés par les services sociaux (CCAS, MDS) et le service Habitat. Par groupe de 6 personnes maximum, les participants pourront venir en famille avec des enfants de plus de 8 ans.

### Quel est le but ?

Ces sessions interactives et ludiques ont plusieurs buts :

- valoriser les savoirs de chacun et partager les expériences entre habitants ;
- communiquer et sensibiliser autour des bonnes pratiques en matière d'entretien du logement, de gestion des déchets, de gestion budgétaire, de règles de voisinage... ;
- favoriser l'autonomie des ménages.

C'est ainsi que plusieurs thèmes sont évoqués au cours du jeu et repris plus en détails en fin de session lors du débriefing. Sont abordés les problématiques d'entretien du logement, d'aération, d'humidité, les cafards, les punaises de lit...

Pour la gestion des déchets, l'accent est mis sur le tri sélectif et les encombrants ; tandis que pour la gestion budgétaire, des conseils sont donnés pour le paiement des factures. Enfin, en matière de droits et de devoirs du locataire, comme du bailleur, des rappels sur le rôle du gardien ou encore sur les nuisances sonores sont effectués.

[ Renseignements : 01 69 07 02 03